

# Appel pour une " Participation citoyenne " à Grisy.

Samedi 11 mars



## REUNION PUBLIQUE

**Samedi 11 Mars 2023  
à 10h en Mairie**



Vos élus vous proposent une réunion publique animée par la Gendarmerie Nationale afin de vous informer sur le programme « **PARTICIPATION CITOYENNE** », son fonctionnement et ses avantages.

« LA PARTICIPATION CITOYENNE » anciennement appelée « voisins vigilants » est un dispositif officiel, simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des « référents citoyens » sont chargés d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité dont ils seraient témoins. Ils sont également les relais des conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des habitants de leur quartier.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Cette démarche partenariale permet une diminution de 25 à 40% des atteintes aux biens.

Le dispositif ne confère aucune prérogative de puissance publique et en aucun cas d'autorisation d'intervention.

**Samedi 11 mars 2023 – 10h – Mairie de Grisy-les-plâtres**

- **Pour mémoire :**

Dans le cadre du lancement d'une participation citoyenne à la sécurité des personnes et des biens du village (Ex « Voisins vigilants »), à laquelle chacune et chacun des villageois(es) est invité à participer, **une réunion publique organisée par la municipalité et animée par la gendarmerie nationale, aura lieu en mairie de Grisy le samedi 11 mars prochain entre 10h00 et 12h00. Il y sera présenté les détails du dispositif qui diminue de 25 à 40% les incidents. (Statistique réalisée sur 5 700 communes françaises).**

Pour mémoire, il est rappelé que la mission des référents citoyens volontaires est d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité dont ils seraient témoins. Ils sont également auprès des habitants de leur quartier le relais des conseils et messages de prévention provenant de la gendarmerie.

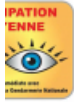
Bien sur, ce dispositif ne confère aucune prérogative de puissance publique et en aucun cas d'autorisation d'intervention.

- **Appel à des Grisyliens volontaires.**

Parmi les personnes qui se font connaître pour être un des acteurs de la " Participation citoyenne dans le village ", il manque des personnes qui pourraient prendre en charge :

- la rue et le chemin de Butel,
- la rue de l' Isle coté et Bois Queris (Côté garage EUROREPAR),
- le bas de la rue de Berval.

**Pour vous faire connaître, rendez-vous le samedi 11 mars prochain entre 10h00 et 12h00 en mairie.**



## REUNION PUBLIQUE

Samedi 11 Mars 2023  
à 10h en Mairie

proposent une réunion publique animée par la Gendarmerie Nationale:  
le programme « **PARTICIPATION CITOYENNE** », son fonctionnement et ses

« **LA PARTICIPATION CITOYENNE** » anciennement appelée « **volontés vigilantes** »  
est un dispositif **officiel, simple, efficace et gratuit**

permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commu

**officiers citoyens** sont chargés d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de nu

troubler la sécurité dont ils seraient témoins.

Ils sont également les relais des conseils et messages de prévention de la gendarmerie

auprès des habitants de leur quartier.

Elle encourage la population à adopter une attitude vigilante et à informer les

fonctionnaires de tout fait particulier.

Cette démarche partenariale permet une dissuasion de 25 à 40% des atteintes aux biens.

Elle ne confère aucune prérogative de puissance publique et en aucun cas d'autorisation d'inte

**Samedi 11 mars 2023 – 10h – Mairie de Grisy-les-Plâtres**

## Coordonnées

Mairie de Grisy-les-Plâtres

10, rue Robert Machy

95810

Grisy-les-Plâtres

Contact

Mairie de grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69